



COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGOIS - 81380

REGISTRE DES DELIBERATIONS DÉCISION DU MAIRE N°03/2023

Marchés publics : 1.1.8 : Lot n°2 : Location de 2 camions moins de 3.5 T polybenne simple cabine équipés d'un bras de levage hydraulique à potence articulée – avenant de prolongation

LE MAIRE DE LA COMMUNE,

- Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,
- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant pouvoir au Maire, par délégation du Conseil Municipal,
- Vu la délibération n° 19/2020 du conseil municipal du 4 juillet 2020, portant élection de Madame Elisabeth CLAVERIE à la fonction de Maire de la commune,
- Vu la délibération n° 29/2020 du conseil municipal du 27 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la décision n° 05/2019 attribuant le lot n° 2 du marché de « Location de de 2 camions moins de 3.5 T polybenne simple cabine équipés d'un bras de levage hydraulique à potence articulée » à BARRIAC LOCATION 81000 CASTRES, N° Siret : 335 339 842 0002

DÉCIDE

ARTICLE 1 : sachant que le lot n° 2 du marché de « Location de de 2 camions moins de 3.5 T polybenne simple cabine équipés d'un bras de levage hydraulique à potence articulée » prend fin au 10 septembre 2023, afin d'assurer la continuité du service public et vu le contexte international qui fait que les délais de livraison à ce jour sont de 18 mois, de prolonger sa durée d'un an soit jusqu'au 11 septembre 2024. Un avenant de prolongation sera conclu afin d'entériner cette décision.

ARTICLE 2 : Le loyer mensuel s'élève actuellement à 1 120 € HT ; il passera à 1 040 € HT à compter du 12 septembre 2023.

ARTICLE 3 : Cette dépense sera inscrite aux budgets annuels de la commune pour les exercices concernés

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier de la Trésorerie Albi Ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de cette décision.

Fait à Lescure d'Albigeois, le 28 avril 2023

Le Maire,
Elisabeth CLAVERIE



Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le 02/05/2023



ID : 081-218101442-20230428-DEC_03_2023-CC